

08.06.2009 – 15:34 Uhr

Migros : rectificatif

Zürich (ots) -

Les galettes d'épeautre ne conviennent pas aux personnes souffrant d'une intolérance au blé.

Une erreur s'est glissée à la page 59 de la dernière édition du Migros Magazine n° 24 du 8 juin 2009. Sous le titre "Concentré d'énergie", la présentation des nouvelles Galettes d'épeautre Bio indique par erreur que ces galettes constituent une excellente alternative pour les personnes allergiques à la farine de blé (intolérance au gluten). Cette affirmation est fausse. Les produits à l'épeautre comptent également parmi les produits aux céréales qui contiennent du gluten et ne conviennent donc pas aux personnes souffrant de coeliakie. Migros prie les personnes concernées de bien vouloir en prendre connaissance et de ne pas consommer ce produit.

Zurich, le 8 juin 2008

Fédération des coopératives Migros
Corporate Communications
Limmatstrasse 152
Case postale 1766
CH-8031 Zürich
Centrale +41 (0)44 277 21 11
Fax +41 (0)44 277 23 33
media@migros.ch
www.migros.ch

Contact:

Monika Weibel, porte-parole de la FCM, Tél. 044 277 20 63,
monika.weibel@mgb.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100584773> abgerufen werden.